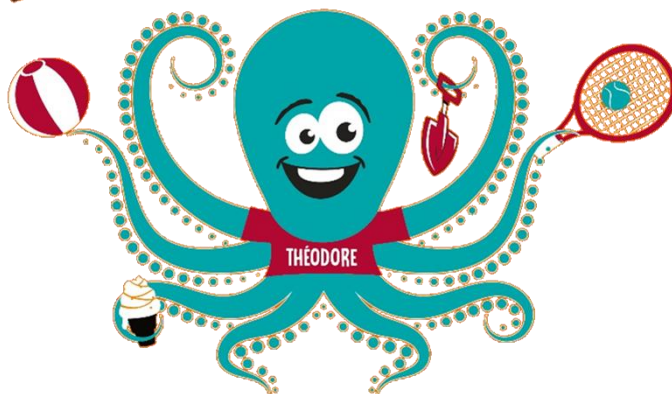




Un courant fort

Sainte-Croix

**CAMP DE JOUR
LA BOUGEOTTE**



SAINTE-CROIX

INFORMATIONS IMPORTANTES

-Camp de jour-

Été 2024

Mission

Le camp de jour La Bougeotte de Sainte-Croix se veut à la fois un service de garde estival, à faible coût pour les familles, ainsi qu'un lieu de divertissement et de passe-temps pour les enfants. Regroupés par niveau d'âge, ceux-ci peuvent s'adonner à une multitude d'activités amusantes et enrichissantes qui leur permettent d'apprendre les valeurs de respect, de coopération, et de favoriser l'activité physique. De plus, certaines activités spéciales ou sorties sont prévues au courant de l'été. La plupart des activités se déroulent à l'extérieur, sur le site des loisirs municipaux (adapté aux besoins des enfants), mais parfois à l'intérieur (en gymnase ou dans l'aréna), si la température l'exige.

Formation des animateurs et le ratio d'encadrement

Tous les animateurs possèdent une formation certifiée (durée d'environ 25 heures) en animation en loisirs d'été. Ceux-ci doivent également suivre une formation de secourisme, adaptée à la réalité des camps de jour. Par ailleurs, pour une question de sécurité et d'efficacité, chaque groupe est établi comme suit : Un (1) animateur pour 10 enfants (pour les groupes plus jeunes) et un (1) animateur pour 12-15 enfants (pour les groupes plus âgés). De plus, quelques aide-animateurs agissent à titre de « personnel volant » afin de maximiser l'encadrement des enfants. Finalement, sous la supervision du directeur des loisirs, une coordonnatrice veille à la gestion du camp de jour et à la sécurité de tous.

Mesures de sécurité, de santé et d'hygiène

Pour minimiser les coups de soleil, des périodes obligatoires d'application de la crème solaire sont prévues quotidiennement. Les animateurs veillent aussi à ce que les enfants s'hydratent régulièrement, surtout lorsque ceux-ci jouent à l'extérieur. De plus, le lavage des mains est exigé régulièrement, soit avant le repas et autant que possible avant la collation. Finalement, chaque groupe dispose d'une bouteille de désinfectant à mains et une trousse de premiers soins pour être en mesure de soigner des plaies mineures rapidement.

Intégration des enfants à besoins particuliers

Votre enfant a-t-il reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation, bénéficie d'un plan d'intervention ou a besoin quotidiennement de soutien particulier?

Afin de soutenir l'intégration d'enfants ayant un handicap ou dont la condition nécessite des besoins d'encadrement particuliers, au sein du camp de jour, la Municipalité de Sainte-Croix met en place diverses actions, pour permettre à ces jeunes de vivre des expériences de loisirs avec leurs camarades. Afin que l'équipe d'animation soit convenablement outillée et en nombre suffisant, il sera très important de manifester, lors du processus d'inscription, les besoins distinctifs de l'enfant. Notre équipe vous contactera pour toute question supplémentaire.

Horaires d'activités du CDJ

Lundi au vendredi : 09h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

- Première journée du CDJ : **Mardi 25 juin 2024**
- Dernière journée du CDJ : **Vendredi 16 août 2024**

*Prendre note que le camp de jour demeure ouvert pendant les semaines de la construction.

Horaires du service de garde

Lundi au vendredi :

- Matin : 06h30 à 09h00
- Après-midi : 16h00 à 17h30

*Prendre note que l'heure du dîner est incluse dans l'horaire SANS service de garde.

Journée typique

6h30 à 8h45	Service de garde
8h45 à 9h00	Arrivée des enfants
9h00 à 9h15	Rassemblement de chaque groupe
9h15 à 10h00	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.)
10h00 à 10h15	Collation
10h15 à 12h00	Suite des activités
12h00 à 13h00	Dîner
13h00 à 14h00	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.) *Dans l'après-midi nous privilégions les activités moins actives (chaleur plus excessive) et les jeux d'eau sont appréciés par tous.
14h00 à 14h15	Collation
14h15 à 16h00	Suite des activités
16h00	Fin de la journée
16h00-17h30	Service de garde

Lieu des activités

École secondaire Pamphile-Le May / Centre Culturel et Sportif / parc Jean-Guy-Fournier

Lieu général pour les rassemblements intérieurs : Centre Culturel et Sportif

Informations sur les sorties

Chaque année, quelques activités spéciales sont organisées par les responsables du camp de jour. Pour l'été 2024, le Service des loisirs est à planifier quelques activités spéciales qui auront lieu sur le site principal du camp de jour, mais également certaines à l'extérieur de la Municipalité.

*Prendre note que des frais supplémentaires s'appliquent pour prendre part à chacune d'elles, puisque ceux-ci ne sont pas inclus dans le tarif d'inscription initial. De plus, l'inscription et le paiement de ces sorties se feront uniquement via la plateforme d'inscription en ligne. Toutes les informations à ce propos seront transmises dans le Guide du Parent (publié en juin).

Les inscriptions

Les inscriptions s'effectueront en ligne, via la plate-forme Accès-Cité Loisirs. Pour être en mesure de compléter l'inscription il faut d'abord :

1. Se rendre sur le **site internet de la Municipalité**, dans la section « Loisirs et tourisme », onglet « Camp de jour La Bougeotte ».
[Camp de jour La Bougeotte | Municipalité de Sainte-Croix \(saintecroix.ca\)](#)
2. Puis, cliquez sur l'**onglet « INSCRIPTION »** et suivre le lien qui vous redirigera vers la plate-forme web.
3. De là, il vous faudra choisir les services dont vous aurez besoin.

***Avis aux nouveaux utilisateurs de la plateforme d'inscription en ligne, vous devez prévoir un délai de 48h à 72h pour l'approbation de votre compte client.** N'attendez donc pas à la dernière minute pour créer votre compte si vous n'en avez pas déjà un, ce sera toujours utile!

Besoin d'aide pour l'inscription en ligne?



[Consultez la procédure inscription en ligne 2024](#)

De plus, lors de l'inscription, veuillez avoir en main les éléments suivants :

- Numéro d'assurance sociale
(à insérer dans le compte client du parent; essentiel pour le relevé 24 - crédit d'impôts pour frais de garde)
- Numéro d'assurance maladie de l'enfant

Paiement

Pour le paiement, il sera essentiel de régler le tout par carte de crédit. Si ce n'est pas possible pour vous de le faire, il faudra alors prendre rendez-vous, par téléphone ou par courriel (418 926-2133/loisirs@saintecroix.ca) avec le responsable du Service des loisirs. Seul le paiement en argent comptant sera alors accepté.

La période d'inscription du camp de jour aura lieu du 8 au 28 avril prochain. Cette période d'inscription est réservée pour les familles de Sainte-Croix. Si le nombre d'animateurs est suffisant, afin de respecter les ratios « enfants par moniteur », il se pourrait que la période d'inscription soit allongée.

Âge minimal : 4 ans

(mais qui aura 5 ans en date du 30 septembre 2024, donc qui fréquentera la maternelle à l'automne)

Âge maximal : 12 ans (en date du 30 septembre 2024)

Tarifcation

**AUCUNE TAXE APPLICABLE	TARIF ÉTÉ COMPLET (4 SEMAINES ET PLUS)	TARIF CDJ À LA SEMAINE
AVEC SERVICE DE GARDE	1 ^{er} enfant : 350\$	87.50\$/semaine
	2 ^e enfant : 330\$	
	3 ^e enfant : 310\$	
	4 ^e enfant : Gratuit	
SANS SERVICE DE GARDE (DÎNER INCLUS)	1 ^{er} enfant : 260\$	65\$/semaine
	2 ^e enfant : 240\$	
	3 ^e enfant : 220\$	
	4 ^e enfant : Gratuit	

*Frais supplémentaires à prévoir pour les sorties.

*Chaque inscription comprend l'achat du chandail officiel du camp de jour.

*Prendre note que le **paiement du camp de jour, en ligne, peut s'effectuer en un seul ou deux versements.** (1^{er} versement à la date de l'achat et le 2^e versement préétabli au 12 juillet 2024)

***Service de garde à l'unité** : Afin de s'adapter aux réalités des familles d'aujourd'hui, le Service des loisirs offre la possibilité d'utiliser le service de garde du camp de jour de façon spontanée. Un montant de **5 \$ par bloc (matin ou soir)** sera facturé aux parents des enfants qui utilisent le service de garde sans y être préalablement inscrit. Il est également possible d'utiliser les deux

blocs du service de garde (matin et soir) au coût de **10 \$ par jour**. Le tout est payable en argent comptant la journée même du service.

Politique de remboursement d'inscription

La politique de remboursement du Service des loisirs est la même pour toutes les activités de la Municipalité, dont le camp de jour. Ainsi, pour les parents, il est possible de désinscrire leur enfant du camp de jour et de bénéficier d'un **remboursement complet si la demande est faite avant la 1^{ère} journée du CDJ**. Pour une demande faite après la première journée du camp, aucun remboursement ne sera effectué, sauf si :

- **Annulation ou modification de l'activité par les loisirs de Sainte-Croix** : remboursement en totalité.
- **Déménagement ou problème de santé / blessure (billet médical obligatoire)** : remboursement au prorata du nombre de cours écoulé plus frais administratifs de 10\$.

Reçu d'impôts

Un reçu de frais de garde (relevé 24) sera disponible à la fin du mois de février 2025. C'est ce document qui vous servira à produire votre déclaration d'impôt 2024. Comme celui-ci est produit à partir de la plateforme d'inscription en ligne et sera disponible à ce même endroit. Il est donc primordial de ne pas oublier d'inscrire votre numéro d'assurance sociale lorsque vous créez votre profil.

Soirée d'informations aux parents

Chaque année, avant le début des activités, le Service des loisirs tient une soirée d'informations visant à faire connaître les grands principes du camp de jour municipal, à clarifier les directives du service, à bien identifier les attentes de l'équipe d'animation et à répondre à toutes les interrogations que peuvent avoir les parents.

Cette rencontre est prévue le :

Mercredi 19 juin 2024 18h30-19h30 au Centre Culturel et Sportif (aréna)

Pour informations :

Service des loisirs

418 926-2133

loisirs@saintecroix.ca